



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

**Discours de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova,
à l'occasion de l'ouverture en séance plénière
de la 192^e session du Conseil exécutif**

UNESCO, 30 septembre 2013

Madame la Présidente du Conseil exécutif,
Madame la Présidente de la Conférence générale,
Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil exécutif,

Permettez-moi d'abord d'exprimer mon indignation après le terrible attentat de Nairobi, la semaine dernière, et de dire notre solidarité pour le Kenya et pour toutes les victimes de la violence et de la haine.

Le poète ghanéen Kofi Awoonor, mort dans l'attentat, a écrit il y a plus de 40 ans ce texte prémonitoire, que je cite en anglais :

<i>The dawn crack of sounds known</i>	<i>L'aube se brise de bruits connus</i>
<i>Rending our air (...)</i>	<i>Déchirant l'air (...)</i>
<i>A sudden silence fell</i>	<i>Un silence, soudain, tomba</i>
<i>As the crowd pushed and yelled</i>	<i>Tandis que la foule se bousculait et criait</i>
<i>Into the bright sharp morning of a shooting.</i>	<i>Dans le matin clair d'une fusillade.</i>

La violence met à nu la fragilité des sociétés face aux démons de l'ignorance et de l'intolérance.

Ce week-end, à Tombouctou, une voiture piégée a fait quatre morts et soufflé la porte de la mosquée Djingareyber.

À Yobe, dans le nord-est du Nigéria, la violence a frappé dans un collège, tuant presque 50 personnes.

Pendant ce temps, dix étudiants ont été tués dans l'attaque d'une école en Syrie, où 100 000 personnes sont déjà mortes, sans compter les deux millions de réfugiés et le patrimoine culturel détruit.

La violence ne frappe pas au hasard : elle cible délibérément les écoles, les étudiants, les édifices du patrimoine culturel.

C'est un défi lancé à l'humanité.

Rien ne justifie, jamais, qu'on attaque une école.

Je condamne ceux qui les prennent pour cibles, je condamne ceux qui s'en servent comme de boucliers dans leurs luttes.

L'école est le *lieu-même* de l'émancipation, du développement, de la lutte contre l'ignorance et la pauvreté.

L'UNESCO doit veiller à ce qu'il en soit ainsi, en répondant à l'extrémisme par la culture de la paix, la compréhension mutuelle.

Ce doit être le cœur de notre stratégie future pour offrir des réponses concrètes, rapides et fortes.

Comment répondre aux besoins de la jeunesse, la plus nombreuse que le monde ait jamais portée, qui réclame ses droits à une formation, un emploi, à participer à la société ?

Comment partager les moyens de la science pour anticiper les effets du changement climatique, l'accélération des risques naturels ?

Comment relever le défi de la diversité culturelle, des inégalités croissantes, des transformations sociales ?

L'UNESCO a non seulement l'obligation, mais aussi le devoir d'être plus efficace et mieux adaptée, et j'attends beaucoup des débats de ce Conseil et de la Conférence générale.

Il y a aussi des mots et des moments qui donnent confiance dans la coopération internationale.

Au mois de mai, j'ai visité l'école Ayesha-e-Durrani, à Kaboul.

Une jeune fille avait écrit sur une feuille accrochée au mur « le crayon est mon épée ».

Cette formule dit la volonté de reconstruire par l'éducation.

L'UNESCO travaille depuis dix ans avec le Gouvernement afghan pour refonder le système scolaire.

Il y a dix ans, pas une seule fille ne pouvait entrer dans une école.

Aujourd'hui, elles veulent devenir docteurs, scientifiques, enseignantes.

La voilà, notre réponse à l'extrémisme !

Le pays se relève par la culture, à Bamyân, à Balkh, à Hérat, où l'UNESCO travaille avec le Japon, l'Italie, la Suisse, la République de Corée, et les résultats sont là.

C'est une leçon pour nous tous : rester fidèle à nos valeurs dans les turbulences, et savoir mesurer le chemin parcouru.

C'est en portant ces valeurs que l'UNESCO a su traverser les épreuves du passé, c'est en faisant de même que l'UNESCO surmontera les difficultés qu'elle traverse aujourd'hui.

Oui, Mesdames et Messieurs, nos difficultés sont réelles.

La question qui nous est posée est celle-ci : voulons-nous donner à l'UNESCO les moyens de peser, comme elle doit le faire, sur le destin de l'humanité ?

J'ai consacré tous mes efforts à porter le message de l'UNESCO, à mieux nous faire entendre, à renforcer notre action, y compris dans les situations d'urgence, de post-conflit et de post-catastrophe, en matière de prévention des risques, et les progrès sont réels.

Les gouvernements, vos gouvernements, attendent l'UNESCO, et comptent sur nous.

Aujourd'hui, je suis inquiète : nous parlons d'une enveloppe de 507 millions de dollars... un montant dérisoire au regard de notre mandat !

Le risque est de voir l'UNESCO empêchée d'agir à la hauteur de nos ambitions.

Car on peut toujours réduire, optimiser, mais gare aux illusions : rien ne se fait sans conséquences.

Face à la situation, il faut une méthode, et je rappelle celle de Descartes :

« Diviser chaque difficulté en autant de parcelles qu'il est requis pour les mieux résoudre. »

Nous avons résorbé la crise financière, guidés par la feuille de route. Elle est derrière nous.

Nous avons accéléré la réforme, pour faire de l'UNESCO une Maison plus active, plus ouverte, plus performante, au Siège et hors Siège, sur la base des recommandations de l'Évaluation externe indépendante.

Nous avons préservé la mise en œuvre du programme – et parfois davantage.

Sur chacun de ces points, ce que nous avons accompli est considérable.

C'est vrai, il n'y a pas de manuel de gestion parfaite d'une crise d'une telle ampleur. Si c'était à refaire, nous ferions peut-être différemment.

Mais à la fin, le résultat est là : nous avons géré cette crise, et bien géré.

Le dernier rapport d'audit des états financiers établi par la Cour des comptes en 2012 émet d'ailleurs une opinion sans réserve, pour la troisième année consécutive.

Rappelons-nous la situation il y a deux ans : nous avions 220 millions de dollars de déficit prévisionnel.

Deux ans plus tard, nous sommes à l'équilibre.

Peu de gens osaient l'espérer.

C'est le résultat d'une gestion rigoureuse, menée dans toutes les directions pour réduire les coûts, de mission, de consultants, d'équipement, d'assistance. Le résultat d'un effort pour mobiliser des fonds supplémentaires, le fonds d'urgence, les contributions de toutes sortes de la part de nos États membres, que je remercie encore une fois.

C'est le résultat, aussi, de la mobilisation du personnel.

J'ai dit que le personnel était le principal atout de l'UNESCO, et cette crise le confirme.

Le personnel a pris ses responsabilités, en absorbant le travail supplémentaire, en faisant face à la pression.

C'est grâce à lui, aussi, que l'UNESCO a pu rester maître du temps, et réfléchir, pour choisir son avenir au lieu de le subir.

C'était la seule gestion responsable à mes yeux, capable de garantir les fondamentaux de l'UNESCO.

Ce résultat est aussi le fruit du travail mené pour accélérer la réforme, et nous devons mesurer l'ampleur du chemin parcouru.

J'avais proposé une feuille de route, qui a été discutée et approuvée par le Conseil exécutif et qui comporte des objectifs clairs, que nous atteindrons.

L'UNESCO a fortement allégé sa bureaucratie : à service égal, le coût des services centraux a été réduit de 20 %.

Nous avançons dans chaque direction stratégique de l'Évaluation externe indépendante : sur 86 recommandations, près de 70 sont déjà appliquées.

L'UNESCO est moins dispersée.

Le nombre de plans de travail a été drastiquement réduit.

Mais le plus important, ce n'est pas le nombre des plans de travail. Le cœur du sujet, c'est la lisibilité stratégique.

C'est pourquoi notre stratégie C/4 repose sur des grandes orientations plus claires.

C'est pourquoi la hiérarchisation des priorités, engagée le 4 juillet, est un changement majeur.

C'est un travail que j'ai souhaité. Je suis heureuse que les États membres aient répondu à cet appel, car ce n'est que le début.

Ma réforme n'a qu'un seul but : rendre l'UNESCO plus pertinente, plus visible et plus efficace.

Dans le domaine de l'éducation par exemple, nous avons encore accéléré le mouvement de l'Éducation pour tous, là où les besoins sont les plus pressants : lancement des programmes d'accélération de l'Éducation pour tous dans huit pays

d'Afrique depuis le mois de mars, et dans une dizaine d'autres à partir d'octobre ; nouvel accent mis sur la formation des professeurs, pour améliorer la qualité de l'éducation ; lancement du projet de formation des professeurs à distance, avec le soutien de la République populaire de Chine, dans huit pays d'Afrique et d'abord en Côte d'Ivoire, en Namibie et en Éthiopie ; programme de formation des enseignants, financé par le Fonds d'urgence, en République du Congo, où je me suis rendue ; lancement des évaluations nationales sur les progrès accomplis dans l'Éducation pour tous ; soutien aux réformes nationales des systèmes éducatifs, avec par exemple le travail mené au Mexique pour améliorer la qualité des apprentissages ; mise à jour du rapport Delors sur l'éducation.

La semaine dernière, à New York, l'Institut de l'UNESCO pour les statistiques, l'UNICEF et l'Institution Brookings ont lancé de nouveaux indicateurs pour évaluer les acquis de l'apprentissage.

C'est une approche tout à fait novatrice qui permet d'élargir le débat, et de parler non pas juste d'éducation, mais d'apprentissage, de maîtrise des savoirs, de finalité de l'école, pour la citoyenneté.

Cette mutation conceptuelle, c'est l'UNESCO qui la porte.

Tous ces efforts doivent permettre d'accélérer le rythme d'ici à 2015 et de nous positionner pour l'après-2015.

Nous en voyons les premiers résultats : l'UNESCO fait bouger les lignes du débat, qui évolue clairement d'une focalisation sur l'accès à la prise en compte de la qualité et des contenus.

Lors de la Consultation thématique mondiale sur les objectifs de l'éducation post-2015, organisée par l'UNESCO et l'UNICEF à Dakar au mois de mars avec le soutien du Sénégal, du Canada et de l'Allemagne, notre concept « d'éducation et d'apprentissage de qualité inclusif tout au long de la vie » a été repris.

Il sert maintenant de fil directeur aux discussions du Groupe de travail sur les objectifs de l'éducation post-2015.

Voilà un exemple de leadership : poser les termes du débat, créer les outils qui vont avec et fédérer les partenaires pour avancer.

Voilà comment l'UNESCO joue son rôle de pilote intellectuel.

Et je citerai les mots que la Présidente du Conseil exécutif a prononcés à l'instant, en anglais :

« Keeping in mind the proposed 37 C/4 and 37 C/5, Board Members should carefully reflect on how to advocate for a stronger role by UNESCO in the implementation of the post-2015 international sustainable development agenda, leveraging the Organization's pluridisciplinary competences in education, science, culture and communication.

The forthcoming General Conference would be an opportunity to initiate such a dialogue amongst Member States – building momentum towards a cohesive voice at the UN next year. »

Nous suivons la même logique dans le domaine de la culture, où nous accélérons le plaidoyer sur le thème « culture et développement ».

Nous avons proposé de faire un débat sur ce thème à l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'idée a été reprise par le Président de l'Assemblée générale, M. Vuk Jeremic, au mois de juin : c'est la toute première fois qu'un tel débat est organisé à ce niveau.

C'est une étape majeure, avec des contributions essentielles des Ministres des affaires étrangères et de la culture du Bangladesh, du Cap-Vert, de la Jamaïque, du Maroc, du Bénin, de la Guyane, de Trinité-et-Tobago, de l'Afrique du Sud, d'El Salvador, du Paraguay, des Philippines, du Brésil, de l'Espagne et de l'Argentine.

Suite à ce débat, plusieurs États ont créé un Groupe de travail ouvert sur cette question, pour peser sur l'agenda post-2015.

Je salue notamment la France, le Pérou et Cuba, la Hongrie, la Bulgarie, l'Indonésie et le Bangladesh, l'Afrique du Sud et le Sénégal, et tous ceux qui s'engagent dans ce groupe. Et je salue tout particulièrement la Chine pour son engagement déterminant lors de la Conférence de Hangzhou sur la *Culture : clé du développement durable*, au mois de mai dernier.

Dans tous ces forums, la culture s'impose comme un accélérateur de développement durable, et le sera encore au forum culturel mondial de Bali, en novembre prochain.

Les industries culturelles créent des centaines de milliers d'emplois dans le tourisme, le secteur créatif, l'artisanat.

La prise en compte de la culture assure la pleine mobilisation, la pleine adhésion des peuples, sans laquelle il ne peut y avoir de développement durable.

C'est la grande leçon des 18 projets financés par le fonds espagnol pour la réalisation des Objectifs du Millénaire, qui montrent à quel point les activités culturelles sont une clé d'entrée pour tous les objectifs de l'éducation, de l'inclusion sociale, de la santé.

Le troisième Rapport mondial sur l'économie créative, qui a été confié à l'UNESCO cette année et que nous lancerons au mois de novembre avec le PNUD, va nous permettre de peser davantage encore dans ce débat, avec une publication de référence mondiale : c'est un ouvrage de très grande qualité, réalisé en un temps très court, dont nous pouvons tous être fiers. Il s'agit là encore d'un exemple de concentration stratégique, de prise de position sur un enjeu majeur du développement de demain.

L'UNESCO doit être en prise sur le monde, en résonance avec ses mutations.

Dans tous les pays que je visite, j'observe l'immense besoin qu'on a de l'UNESCO, pour mobiliser le potentiel de l'éducation, les progrès de la science, le dialogue culturel, les nouvelles technologies.

Je l'ai vu en Haïti : trois ans après le séisme, plus d'un million d'enfants ont retrouvé le chemin de l'école, et l'UNESCO soutient le plan de scolarisation gratuite universelle du Président Martelly.

Nous travaillons pour renforcer la qualité des contenus et la formation des professeurs et pour produire des statistiques.

Je l'ai vu dans la toute première réserve de biosphère du pays, le Parc de La Selle, que j'ai visitée avec le Président Martelly.

C'est un potentiel immense pour réduire la pauvreté, former les agriculteurs à la production durable, développer les fermes écologiques.

Je l'ai vu également au Salvador, dans la réserve de biosphère de Trifinio, partagée avec le Honduras et le Guatemala, où les jeunes de ces trois pays se mobilisent pour le développement durable, avec le fort soutien de l'Allemagne.

Le besoin d'UNESCO, je l'ai vu au Malawi, à l'Institut de formation des enseignants, où nous avons lancé, avec le soutien de la Corée, un projet de formation des professeurs à l'enseignement technique et professionnel.

Je l'ai vu au Ghana, à l'Université de Cape Coast, qui forme l'élite de demain et soutient l'enseignement supérieur en Afrique.

Je l'ai vu en Afrique, où ces derniers mois l'UNESCO a renforcé le travail d'accompagnement des politiques scientifiques, technologiques et d'innovation, au Botswana, au Burundi, en République du Congo, en République démocratique du Congo, au Mozambique, en Namibie, au Nigéria, au Togo, au Zimbabwe.

C'est exactement l'esprit de la Renaissance africaine, exprimé lors du Sommet de l'Union africaine et en particulier lors du forum des jeunes où j'ai eu l'honneur d'être invitée.

Il y a un appel adressé à l'UNESCO, et nous devons y répondre.

C'est pour y répondre que l'UNESCO s'engage, jusque dans des situations où nous n'avons pas l'habitude d'intervenir : les pays en transition, les situations post-conflit et post-catastrophe.

Notre réponse, c'est ce que nous faisons au Mali, où les travaux de réhabilitation de la mosquée de Tombouctou ont démarré et vont se poursuivre, malgré les violences et les menaces.

Réparer le patrimoine, c'est apaiser les blessures et respecter les identités, et nous continuerons de dire, calmement mais fermement, qu'il n'y a pas à choisir entre la vie humaine et le patrimoine car les deux sont inséparables.

J'ai été très touchée que le Président du Mali, Ibrahim Boubacar Keita, exprime la semaine dernière à la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies sa reconnaissance envers l'UNESCO durant le débat général.

Nous sommes auprès du peuple égyptien : j'ai dépêché une mission du 11 au 16 septembre pour évaluer les pertes suite au pillage du Musée de Malawi et finaliser l'inventaire complet des collections.

Notre réponse, c'est notre travail en Côte d'Ivoire pour la réconciliation par l'éducation, par les manuels scolaires de culture de la paix, et je remercie très vivement l'Angola pour son soutien dans toutes nos actions en faveur d'une culture de la paix en Afrique.

Notre réponse à l'extrémisme, c'est transformer un ancien centre de torture, l'ESMA de Buenos Aires, en un Centre UNESCO pour l'enseignement des droits de l'homme, maintenant pleinement opérationnel.

Notre réponse, c'est notre travail avec l'Inde, à l'Institut Mahatma Gandhi, pour mettre l'éducation au service de la paix et de la citoyenneté en Asie-Pacifique : apprendre à vivre ensemble dans l'une des régions les plus diverses du monde.

Notre réponse, c'est mobiliser les jeunes dans l'édification des nouvelles sociétés du monde arabe, et je citerai le témoignage d'un lycéen, Rached Rachdi, qui participait à la formation à la citoyenneté menée par l'UNESCO, en mai, en Tunisie :

« Les jeunes sentent qu'on s'intéresse à eux et qu'ils sont capables d'être utiles à leur société. Nous savons maintenant ce qu'est une Assemblée constituante. Nous avons travaillé sur certains articles pour proposer des formulations plus précises. »

Notre réponse, c'est agir auprès des réfugiés syriens, au Liban, en Jordanie, en Iraq, pour apporter l'éducation, avec le soutien de l'Union européenne, du Qatar, de nos partenaires. C'est lancer la « liste rouge » des biens culturels syriens en danger, avec l'ICOM et le Département d'État américain, la semaine dernière au Metropolitan Museum. C'est organiser ici une réunion de tous les partenaires pour la protection du patrimoine syrien, avec le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Brahimi.

Notre réponse, c'est renforcer la Convention de 1970 contre le trafic illicite des biens culturels, pour le respect des identités et de la mémoire des peuples.

J'ai puisé dans le Fonds d'urgence pour accélérer la mise en œuvre de la Convention, convoqué une réunion des États parties dès cette année, un an avant la date prévue, pour rédiger des lignes directrices.

Dans le même esprit, j'ai lancé les consultations sur l'avenir de la Convention de 1972, qui se poursuivront le 21 novembre, pour renforcer la crédibilité de cet instrument vital pour nous.

Notre réponse, c'est identifier au Kenya, grâce aux nouvelles technologies satellitaires, des ressources en eau dans une région touchée par la sécheresse.

Vous avez pu voir les images de l'eau qui jaillit du sol : voilà ce que l'UNESCO peut offrir de mieux à ceux qui nous appellent.

Notre évaluation mondiale des aquifères transfrontaliers et des systèmes d'eau souterraine des petits États insulaires en développement a fourni de nouvelles données jamais publiées, grâce au travail mené avec le Fonds pour l'environnement mondial et la Direction du développement et de la coopération de la Suisse.

Voilà pourquoi l'UNESCO doit continuer de se réformer, de se rapprocher du terrain.

Nos cinq bureaux multipays en Afrique seront opérationnels d'ici à la fin de l'année, comme je l'avais promis.

Voilà pourquoi l'UNESCO doit continuer de mieux s'intégrer dans le système des Nations Unies.

Le chemin parcouru, ici aussi, est important.

La protection du patrimoine est de mieux en mieux intégrée dans les résolutions du Conseil de sécurité, là où c'est nécessaire : notre message est passé.

C'est à l'UNESCO que l'on doit le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

La mise en œuvre opérationnelle de ce Plan a commencé dans quatre pays : au Népal, au Soudan du Sud, en Iraq et au Pakistan, et se poursuivra bientôt en Amérique latine et centrale.

C'est une marque de leadership, une contribution majeure à la liberté d'expression et de la presse, et j'en profite pour saluer le Costa Rica pour les célébrations organisées à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

L'UNESCO a aidé à définir les orientations de la réunion ministérielle de l'ECOSOC consacrée en juillet dernier à la science, la technologie et l'innovation et au potentiel de la culture.

Nous sommes chargés de piloter les grandes initiatives du système, comme l'Éducation avant tout.

J'étais la semaine dernière à New York pour fêter le premier anniversaire de l'initiative, avec la jeune et courageuse Malala Yousafzai du Pakistan, Mgr Desmond Tutu, les Présidents de l'Afrique du Sud, de la Croatie, de la Guyane et du Mozambique, et la Première Ministre du Bangladesh.

Nous avons constaté, en 12 mois, l'immense impact politique de cette initiative, qui renforce également nos actions sur le terrain.

Le Conseil consultatif scientifique, que le Secrétaire général vient de lancer officiellement la semaine dernière, est un autre exemple.

C'est l'aboutissement d'un immense travail de consultation dans le prolongement de la Conférence de Rio + 20, et je suis fier de la mobilisation de tous les collègues investis dans ce projet, qui rassemble une trentaine de scientifiques internationaux et qui sera un repère mondial pour lier davantage la science et la politique.

Cette position centrale nous permet d'être plus visibles et surtout, de mieux faire passer nos idées et d'être plus performants.

C'est très sensible dans notre travail de pilotage de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau.

L'UNESCO renforce ses liens avec l'ONU-Eau, et se positionne pour une approche intégrée de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

J'ai porté ce message à La Haye lors de la Journée mondiale de l'eau ; à Douchanbé, au Tadjikistan, lors de la Conférence internationale sur la coopération dans le domaine de l'eau ; à Stockholm, en Suède, à l'occasion de la Semaine

mondiale de l'eau ; à Nairobi, au Kenya, lors de la Conférence internationale sur l'eau. Et je le porterai bientôt à Budapest et à Mexico.

En parallèle, nous développons les capacités d'analyse intégrées des risques d'inondations en Asie avec l'ICHARM du Japon, l'évaluation des ressources en eau en Afrique avec HidroEX du Brésil, la formation d'une trentaine d'officiels de la Commission du bassin du lac Tchad à la négociation sur les enjeux de l'eau et d'une centaine d'éducateurs d'Amérique latine et des Caraïbes...

Un aspect essentiel de ma réforme est l'ouverture sur la société civile, le secteur privé, nos partenaires.

Nous avons maintenant une stratégie globale en la matière.

L'UNESCO a renforcé les liens avec le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), dont nous avons reçu plusieurs contributions et notamment sept millions de dollars pour refonder le système éducatif au Tchad.

L'UNESCO supervise un projet de près de 15 millions de dollars visant à impliquer davantage la société civile dans l'élaboration des politiques éducatives dans plus de 50 pays.

Je pense à tous les nouveaux projets lancés avec l'Union européenne, par exemple à notre programme pour la jeunesse mis en œuvre dans dix pays de la Méditerranée pour mieux intégrer les questions de la jeunesse dans les politiques nationales.

Notre partenariat avec Procter & Gamble pour l'éducation des filles au Sénégal est un modèle du genre : il produit des résultats tangibles et visibles, et nous allons l'étendre à d'autres pays.

Cette politique de partenariat est un axe majeur de notre développement futur, surtout dans la situation actuelle, et les accords innovants de fonds-en-dépôt signés récemment nous poussent à continuer. Nous avons conclu des accords avec la Malaisie (5 millions de dollars), avec l'Indonésie (4 millions de dollars), avec le Fonds Malala pour l'éducation des filles au Pakistan (10 millions de dollars) où nous avons maintenant identifié les projets, et j'appelle tous les pays qui le souhaitent à s'y associer.

Nous venons de signer, il y a 15 jours, un accord avec l'Inde et le Gouvernement du Bengale occidental pour développer dix centres d'artisanat rural et former plus de 2 500 artisans : c'est un parfait exemple de culture pour le développement.

Je pense bien évidemment aux accords récents signés avec le Brésil et O Globo, avec l'Angola, les Émirats Arabes Unis et le Qatar. Je pense aussi à l'accord signé avec l'Arabie saoudite pour promouvoir la culture de la paix et le dialogue : neuf millions ont été reçus en 2012, la mise en œuvre a démarré cette année, et une conférence sur le volontariat des jeunes est prévue à Riyad fin 2013.

Et je citerai également l'accord conclu avec l'Azerbaïdjan, pour cinq millions de dollars, en soutien à nos actions en Afrique.

Ce sont là des exemples innovants de coopération Sud-Sud.

D'immenses progrès sont à portée de main lorsque les pays s'unissent et qu'il existe une volonté politique forte – comme c'est le cas des pays de l'E-9, sous la présidence de l'Inde, qui ont fait de l'éducation une priorité en s'engageant pour l'accès et la qualité de l'éducation de base, y compris l'alphabétisation des adultes.

Permettez-moi de saluer l'Inde pour son leadership et sa mobilisation sur cette question.

L'UNESCO joue ici un rôle majeur, en lien avec nos instituts spécialisés, et je pense à notre Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation (ISTIC) de Kuala Lumpur, dont la dernière évaluation souligne le rôle qu'il joue pour mettre la science au service des plus vulnérables, des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés.

Je crois que de nombreux États membres étaient présents pour les célébrations du 5^e anniversaire du Centre ISTIC, la semaine dernière au Siège de l'UNESCO.

Notre travail avec les Commissions nationales a été redynamisé. Nos relations avec les ONG sont plus stratégiques et nous permettent d'impliquer la société civile dans le débat post-2015.

En juillet, nous sommes devenus l'une des premières institutions des Nations Unies à adopter une politique de libre accès de nos publications.

Des centaines de publications vont être rendues disponibles dans le monde entier, à des millions de personnes.

Voilà un exemple de leadership pour le partage des savoirs.

Les évaluations menées par le Gouvernement suédois ou le Ministère britannique du développement international (DFID) confirment ces gains de concentration, d'efficacité et de leadership.

Je l'ai dit plusieurs fois : nous savons être durs envers nous-mêmes, et les rapports émis par notre propre Service d'évaluation et d'audit ne sont pas des plus tendres.

Nous devons savoir mesurer le chemin parcouru et constater les progrès accomplis en quelques années seulement, en dépit d'une crise financière inédite.

Nous devons regarder les domaines où nous n'avons pas réussi.

Nous devons aussi être lucides : nous arrivons à la fin d'un cycle.

Vous avez lu le rapport de notre Service d'évaluation et d'audit (IOS) sur les activités du Secteur de la culture (EX/5 Partie II) : la situation qu'il décrit s'applique à toute la Maison :

« Au fil des ans, la charge de travail des secrétariats des conventions a augmenté avec l'augmentation du nombre d'États parties aux conventions, du nombre de réunions statutaires, du nombre de recommandations, de candidatures, de rapports. »

Cette augmentation de la charge de travail combinée à la diminution des ressources n'est pas tenable.

Il y a des limites à la réduction des coûts.

La première limite, c'est la cohérence : le Groupe ad hoc recommande de mettre l'accent sur la mise en œuvre des conventions, mais comment faire lorsque le coût des activités statutaires absorbe l'essentiel des ressources ?

Je prends l'exemple de la Convention de 2003, dont nous avons fêté le dixième anniversaire en juin dernier à Chengdu.

J'ai vu le dynamisme du festival des cultures traditionnelles de l'ASEAN, à Hoï Han, au Viet Nam ; celui du festival de musique « Sharq Tarona- lari » à Samarkande, en Ouzbékistan.

On n'y fête pas seulement la danse et la musique : c'est l'identité des peuples qui est en jeu, la cohésion sociale, et c'est pourquoi notre travail pour le patrimoine immatériel est si important.

Le nombre de dossiers à traiter a explosé depuis 2008, et dans le même temps, il y a moins de professionnels pour les examiner.

C'est vrai aussi pour la Convention de 2005, dont le rôle est central pour le développement de nombreux pays du Sud et dans notre plaidoyer pour la culture et le développement.

Nous avons réagi en intégrant davantage le fonctionnement des conventions et en mutualisant la logistique des différents secrétariats, mais il y a des limites à l'exercice.

La situation des effectifs de la Commission océanographique est préoccupante, et nous devons réfléchir ensemble à l'avenir, avec le plein soutien des États membres, car c'est la capacité de la COI à jouer pleinement son rôle qui est en jeu.

Depuis dix ans, les effectifs de l'UNESCO n'ont cessé de diminuer.

Depuis dix ans, le budget de l'UNESCO n'a cessé de baisser : en termes réels, il est aujourd'hui moitié moins important qu'en 2000.

On ne relève pas les défis du futur avec un budget du passé.

Aujourd'hui, la plupart des avancées se font grâce aux fonds extrabudgétaires.

Le montant des ressources volontaires dépasse celui du budget ordinaire.

C'est une marque de confiance envers nous, et j'en suis extrêmement reconnaissante, mais c'est aussi une évolution de la nature de notre budget.

Durant tout ce biennium, j'ai préservé le personnel de l'UNESCO, qui est la principale ressource de cette Organisation : pas un contrat d'un membre du personnel n'a été arrêté en deux ans.

Je l'ai fait pour une raison simple : on ne bouleverse pas son capital principal avant de savoir dans quelle direction les États membres souhaitent aller.

C'est maintenant l'heure de fixer cette direction, pour tout le monde, le Secrétariat, et les États membres.

Mesdames et Messieurs,

Le 4 juillet, à la 5^e session extraordinaire du Conseil exécutif, vous avez adopté la *décision 5 X/EX/2*.

Cette décision reflète une vision commune de la situation actuelle de l'UNESCO.

Elle s'inspire de la *décision 191 EX/15 (II)*, dans laquelle il est question d'« *identifier les priorités de programme pour les orientations futures de l'Organisation* » dans une situation d'important déficit de trésorerie.

C'est sur la base de cette décision que le *Groupe de travail ouvert* a identifié des priorités à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire de 507 millions de dollars attendue pour 2014-2015.

Le *Groupe de travail* a accompli une tâche particulièrement novatrice et je tiens à remercier ses co-présidents, Messieurs Adoua et Sudders.

Je remercie tous les États membres pour leur implication dans ce processus.

Comme l'Ambassadeur Adoua l'a dit devant le Conseil exécutif à sa 5^e session extraordinaire, le *Groupe de travail ouvert* a été guidé par un seul objectif : « *que l'UNESCO continue d'être ce phare dans les tempêtes, cette référence internationale, cette maison du dialogue et du consensus* ».

Merci, Monsieur l'Ambassadeur, d'avoir formulé de façon si éloquente la nature de notre mission.

Et pour reprendre les mots de l'Ambassadeur Sudders, le *Groupe de travail* a vérifié dans la pratique la force de l'axiome « *Unité dans la diversité* ».

Il s'est agi d'un exercice d'établissement de priorités stratégiques particulièrement important pour l'Organisation.

Voilà qui montre bien, je pense, que nous sommes tous résolument déterminés à agir.

À sa 5^e session extraordinaire, le Conseil a adopté une décision dans laquelle il fixe, dans chaque grand programme, un ordre de priorité pour les résultats escomptés en tenant compte des priorités définies dans la résolution 36 C/1.

Sur cette base, le Conseil m'a demandé, dans cette décision, de lui soumettre un plan des dépenses accompagné d'un plan indicatif de restructuration du personnel en respectant les principes suivants :

- que la part des ressources budgétaires consacrées au Titre II.A soit progressivement accrue, afin d'atteindre le niveau fixé dans le 37 C/5 ;
- que des économies supplémentaires d'un montant de 33 millions de dollars soient réalisées dans d'autres titres du budget, à l'exclusion du Programme de participation et des organes directeurs ;
- que chaque grand programme conserve sa part relative de ressources telle que prévue dans le 37 C/5, avec des allocations budgétaires réparties selon trois rangs de priorité – A, B et C ;
- que, lorsque les ressources disponibles ne permettent pas de maintenir une masse critique d'activités de programme, je fasse des propositions pour : réaffecter les ressources à une priorité budgétaire plus élevée ; fusionner les résultats escomptés afin d'atteindre une masse critique ou de réaliser des gains d'efficacité, ce qui pourrait impliquer d'éventuelles réductions d'effectifs ; scinder les résultats escomptés et proposer la poursuite des activités capables d'avoir une masse critique ; renforcer les approches intersectorielles et interdisciplinaires ;
- que pour chaque résultat escompté, un minimum de 20 % des ressources soit réservé à des activités opérationnelles ;
- que les ressources disponibles pour les deux priorités globales traduisent un équilibre entre les activités de coordination et les activités de programme, et soient allouées à ces dernières à hauteur de 70 % au moins ;
- que lors de la préparation du plan de dépenses et de restructuration, j'inclue les ressources extrabudgétaires sans affectation prédéfinie ou

affectées de manière purement indicative dont le versement est garanti pour l'exercice biennal ;

- que les ressources humaines soient affectées aux priorités de manière stratégique ;
- que les fonds du programme ne soient pas utilisés pour financer des coûts autres que ceux du programme ;
- que tout montant économisé au cours de l'exercice biennal soit affecté aux cinq grands programmes.

C'est cette décision qui a servi de base au *document 192 EX/16 Partie I*.

Je tiens à souligner que ce processus s'applique à l'ensemble de l'UNESCO.

Toute l'Organisation a été passée au crible, y compris les bureaux hors Siège.

Chaque programme, chaque département et chaque unité a été associé d'une manière ou d'une autre à ce processus.

En juillet et en août, des débats intenses ont eu lieu sous diverses formes dans toute l'Organisation et j'y ai moi-même participé.

Ainsi, le personnel au Siège, hors Siège et dans les instituts a été associé à l'exercice : depuis le 4 juillet, trois nouvelles réunions avec l'ensemble du personnel ont eu lieu à Paris et ont été retransmises par Internet, y compris celle que j'ai personnellement animée le 16 juillet.

Quant aux associations du personnel elles aussi impliquées, je les ai rencontrées à deux reprises depuis la 5^e session extraordinaire et elles ont été reçues par le Directeur général adjoint et la Directrice des ressources humaines (HRM), sans parler d'autres réunions et échanges de correspondance.

Je dois dire que ce processus n'a pas été facile à conduire et qu'il a impliqué des choix difficiles.

Le *document 192 EX/16 Partie I* constitue la réponse que nous apportons à une décision très complexe du Conseil exécutif, dans des délais très courts, et guidés par un seul objectif primordial : faire en sorte que l'UNESCO continue de remplir sa mission.

S'agissant du Plan des recettes et des dépenses, la première mesure que j'ai prise a été de déterminer les dépenses incompressibles et les dépenses statutaires.

Puis, le montant de 33 millions de dollars a été équitablement réparti entre les secteurs et bureaux extérieurs au programme, par application d'une réduction générale de 14,8 % par rapport aux éléments pertinents de la base budgétaire de 536 millions de dollars, une fois déduits les coûts incompressibles, et tout en reconnaissant la nécessité d'assurer la cohérence des services centraux, de sorte que l'Office des normes internationales et des affaires juridiques (LA) et le Service d'évaluation et d'audit (IOS) n'ont pas été touchés.

Malgré des efforts considérables, je ne suis pas parvenue à atteindre pleinement la réduction de 33 millions de dollars, si bien que de nouvelles coupes d'un montant de 5,3 millions de dollars seront encore nécessaires.

Pour appliquer la décision du Conseil exécutif, d'autres économies devront être réalisées pendant le prochain exercice biennal, et je suis convaincue qu'elles le seront si vous m'accordez votre confiance pour y parvenir.

Dans ce processus, un montant total de 216,3 millions de dollars a été fixé pour les dépenses des grands programmes pendant l'exercice biennal, les coûts de fonctionnement s'élevant à 59,9 millions de dollars et les coûts de personnel à 156,4 millions de dollars.

Ce montant a été réparti entre les grands programmes selon la part relative de chacun dans le document 37 C/5.

Vous trouverez des informations dans le *document 192 EX/16 Partie I* où il est indiqué que la part de la culture a été portée à 18,9 % suite à un transfert de 2 millions de dollars pour faire face à des obligations statutaires.

Nous avons déterminé les montants budgétaires affectés à chaque résultat escompté en les décomposant en coûts opérationnels et coûts de personnel.

Les résultats figurent à l'*annexe II* – y compris les résultats escomptés qui ont été fusionnés (dans les grands programmes II, III, IV et V) comme l'avait recommandé le Conseil exécutif.

Tout du long, j'ai pris soin de répartir équitablement les réductions des coûts de personnel prescrites entre le Siège et les bureaux extérieurs, et de respecter la

cible consistant à affecter au minimum une part de 20 % aux activités opérationnelles pour la presque totalité des résultats escomptés.

J'ai accordé une attention particulière aux deux priorités globales, Afrique et Égalité des genres.

C'est particulièrement important au moment où le Conseil exécutif doit se pencher sur le *Plan d'action pour la priorité égalité entre les sexes (2014-2021)*, qui prévoit l'adoption de mesures intéressant tous les programmes, dans le but de renforcer les synergies entre toutes les activités que nous menons au titre de la promotion de l'égalité des droits, des responsabilités et des chances pour les filles et les femmes.

Le Conseil exécutif examinera aussi la *Stratégie opérationnelle révisée pour la priorité Afrique (2014-2021)*. Comme cela a été demandé, elle tient compte de l'alignement nécessaire sur les principaux partenaires, des rôles et responsabilités respectifs des différentes entités de la famille de l'UNESCO et de l'obligation de suivi.

Je considère le Plan d'action pour la priorité Égalité entre les sexes et la Stratégie pour l'Afrique comme des feuilles de route propres à dynamiser l'engagement en faveur des priorités globales de l'UNESCO.

Pour ce qui est de la restructuration des effectifs, je souhaite appeler votre attention sur les points suivants.

Cette entreprise s'avère être extrêmement complexe et elle le demeurera, car elle implique la tenue de multiples consultations avec les sous-directeurs généraux et les directeurs des bureaux et offices – l'objectif étant d'élaborer un plan de dépenses et, s'agissant des ressources humaines, d'examiner les propositions de restructuration et de dotation en effectifs les plus à même de nous permettre de réaliser les priorités du programme dans les limites de l'enveloppe globale fixée à 507 millions de dollars.

Ce plan de dépenses implique une réduction considérable du nombre des postes existants – de 439 (-23 %) par rapport au 36 C/5 et de 285 (-16 %) par rapport au projet de 37 C/5.

À l'*annexe V*, vous trouverez des renseignements préliminaires sur la configuration des postes inscrits au budget ordinaire, qui y est comparée à celle du 36 C/5 approuvé et à celle qui figure dans le projet de 37 C/5 (653 millions de dollars).

Il s'agit là de prévisions que nous avons établies sur la base de l'information disponible et de nos délibérations actuelles.

Mesdames et Messieurs, je me dois d'être claire : nous n'en sommes qu'au début d'un processus évolutif, qui donnera lieu à des ajustements.

Il n'est pas encore possible d'indiquer de quelle manière ces réductions seront réparties, le cas échéant, entre postes occupés et postes vacants.

Avant d'apporter des changements définitifs à la structure des effectifs et de déterminer quels postes il est envisageable de supprimer, nous devons attendre les résultats du recensement des fonctionnaires prêts à cesser leurs fonctions de façon volontaire sur la base d'un accord mutuel, opération qui a débuté le 9 septembre, ainsi que la recommandation de ce Conseil exécutif et la décision de la Conférence générale.

Les départs volontaires seront financés sur le budget de l'année en cours.

Pour ce qui est des départs qui interviendront *après* la Conférence générale, j'ai l'intention d'ouvrir un compte spécial auquel contribueront les États membres, afin de faire en sorte que les arrangements concernant la cessation de service soient conformes aux obligations statutaires et à la procédure de redéploiement.

S'agissant des postes occupés, je souhaite rappeler ici que je suis déterminée à mener cette opération de façon transparente et équitable, et de ne le faire qu'après que la Conférence générale aura statué sur le plan proposé.

On recensera les postes susceptibles d'être concernés et on appuiera le redéploiement de leurs titulaires – conformément aux règlements et règles appropriés et à la circulaire administrative relative au redéploiement – entrée en vigueur il y a deux ans dans l'hypothèse où il deviendrait nécessaire de supprimer les postes occupés. Les associations du personnel siègent en qualité de membres de plein droit au Comité spécial de redéploiement.

Le dialogue restera mon principe directeur, avec l'ensemble du personnel comme avec les associations qui le représentent.

Depuis 2011, je n'ai ménagé aucun effort – non sans succès, je dois le dire – pour empêcher la résiliation de contrats de personnel et atténuer l'impact sur les fonctionnaires de l'UNESCO de la pénurie de ressources financières.

Je continuerai à examiner toutes les options possibles et les suggestions avancées pour adoucir le choc – qu’il s’agisse de départs en retraite anticipés, de départs volontaires, de congés sans solde, ou d’autres dispositifs encore, comme le travail à temps partiel ou le partage de postes.

Mesdames et Messieurs,

Nous devons être clairs.

Nous nous sommes engagés dans un processus qui aura des répercussions sur l’UNESCO tout entière.

Il aura des conséquences sur notre capacité d’exécuter nos programmes, sur notre aptitude à montrer la voie à suivre, sur l’impact de nos activités, principalement au niveau national et sur le terrain.

À mon sens, cette situation exige de chacun d’entre nous qu’il prenne ses responsabilités.

Il nous incombe de prendre aujourd’hui des décisions qui permettront à l’UNESCO d’exécuter ses priorités et de conserver un rôle moteur dans le système multilatéral.

Ces objectifs ne sont pas négociables.

Cela exige de tous les États membres qu’ils mènent une réflexion en profondeur, qui aboutisse à de nouvelles formes d’engagement et d’appui de leur part.

Nous ne pouvons pas laisser les meilleurs et les plus brillants de nos fonctionnaires quitter l’Organisation parce qu’ils n’y voient pas d’avenir.

Nous ne devons pas laisser l’UNESCO devenir l’ombre d’elle-même.

C’est inacceptable.

Certes, la situation est difficile, mais j’en suis convaincue : ensemble, nous pourrons la renverser, car nous avons de solides fondations sur lesquelles nous appuyer.

Ces fondations sont les suivantes : d’une part, des ressources extrabudgétaires en augmentation, qui prennent de nouvelles formes et montrent que l’UNESCO suscite de l’intérêt ; d’autre part, les évaluations positives que l’Organisation a reçues d’un certain nombre d’États membres, comme je l’ai déjà mentionné.

Pas plus tard que la semaine dernière, la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO a publié un rapport dans lequel elle décrit tous les bénéfices que tire le Royaume-Uni des activités de l'UNESCO. On peut y lire que son adhésion lui procure un rendement six fois supérieur à l'investissement qu'il y consacre, sans parler d'avantages immatériels substantiels, difficiles à mesurer.

Partout dans le monde, que ce soit dans les pays en développement ou dans les pays développés, l'UNESCO suscite une confiance croissante parmi les gouvernements et la pertinence de notre action est de plus en plus souvent saluée.

Ces fondations dont je parle se traduisent aussi par l'action que mène l'UNESCO dans tous les endroits du monde où les besoins sont les plus pressants, en Haïti ou dans la Corne de l'Afrique, par exemple.

Elles prennent aussi la forme du réseau de l'UNESCO, dont nous avons célébré le 60^e anniversaire au début de ce mois à Suwon, en République de Corée. Ce réseau mondial a vu le jour en 1953 et réunissait à l'époque 33 écoles réparties dans 15 États membres ; aujourd'hui, ce sont 9 700 établissements éducatifs répartis dans 180 pays qui en font partie. Nous ne pouvons pas les abandonner : ce succès incroyable en dit long sur la force des valeurs que nous partageons.

Je vois des motifs d'espoir dans cette vision de l'UNESCO que nous avons en commun.

Elle s'est manifestée au sein du Groupe de travail à composition non limitée et du Groupe préparatoire ad hoc, dont je félicite chaleureusement la Présidente, Mme Vera Lacoeylthe, pour son autorité et son dur labeur.

Ces solides fondations, ce sont aussi la capacité de résistance de l'Organisation et la détermination dont fait preuve l'ensemble de son personnel, auquel j'adresse toute ma gratitude.

Je crois que jamais peut-être « nous » n'avons été à ce point unis autour d'un objectif commun : celui de renforcer la capacité de l'UNESCO d'exécuter son mandat.

Sur ces bases, nous devons faire en sorte que son action soit, plus que jamais, adaptée aux besoins, efficace et performante – en dépit de la rigueur actuelle qui ramène le niveau de financement de son programme, en termes réels, à celui que nous avons connu au milieu des années 1990.

Nous n'avons d'autre choix que de nous accommoder de la situation actuelle du mieux que nous le pouvons.

En tant que Directrice générale, je me vois contrainte d'accélérer la mue de l'Organisation.

Il faut faire preuve d'encore plus de courage, de créativité et d'innovation – la confiance mutuelle qui nous anime doit être encore renforcée.

Cela exigera de tous un regain d'engagement au service du changement, et les sacrifices nécessaires pour que l'Organisation sorte grandie de cette épreuve.

Nous ne devons plus nous contenter de pis-aller, comme le gel complet des recrutements, mais procéder dans un même élan à une refonte des priorités en matière de programmes et d'effectifs, afin d'imprimer à l'action que nous menons un maximum de cohérence, d'efficacité et de dynamisme.

Nous devons envisager l'équilibrage entre budget ordinaire et fonds extrabudgétaires de façon plus moderne, de sorte qu'ils se complètent plutôt que d'entrer en concurrence, gage de prévisibilité maximale. C'est ce que j'ai l'intention de faire.

Nous devons affûter nos techniques de mobilisation de nouvelles ressources, puis gérer celles-ci et assurer le suivi de leur utilisation de façon plus adaptée, au profit de l'Organisation et de ses programmes : c'est aussi ce que j'ai l'intention de faire.

Nous devons renforcer notre aptitude à exécuter des activités « en temps voulu et en respectant le budget » pour répondre de front à la demande et aux attentes, et c'est ce que je compte faire.

Nous devons nous focaliser encore davantage et éviter de nous disperser, et c'est ce que nous devons faire ensemble.

Je crois que nous ne devrions pas essayer de *tout faire avec moins*.

À un certain point, cela peut signifier qu'il faut réexaminer les mandats et les obligations statutaires, ceux-ci ayant augmenté au cours de la dernière décennie alors que le budget de l'UNESCO a diminué.

Dans plusieurs domaines, l'écart entre la charge de travail et le financement devient insoutenable ; aussi devons-nous repenser à la fois *ce que* nous faisons et *comment* nous le faisons.

Nous devons accroître la qualité de notre impact ; ce doit être notre prochain grand objectif.

Nous devons préserver les compétences uniques qu'incarne notre personnel pour éviter de vider l'Organisation de sa substance et renforcer notre aptitude à mettre en œuvre des programmes.

Pour aborder toutes ces questions, Mesdames et Messieurs, il va nous falloir prendre des décisions difficiles sur *ce qui est nécessaire*, et *ce qui est durable*.

Nous ne pouvons tout simplement pas nous détourner de la réalité de la situation.

Je suis convaincue que nous ne pouvons pas, pour l'UNESCO, accepter un *statut quo* réduit, agir comme si de rien n'était avec moins de ressources.

Je me rappelle ici les mots de Shakespeare, qui a dit :

« Il n'est de meilleure vertu que la nécessité ».

Nous avons été proactifs, mais nous devons continuer à agir.

Nous avons pris des décisions difficiles, et devons rester audacieux et ambitieux.

Nous n'avons pas d'autre choix que de continuer, et je dirais de continuer sans ralentir.

La bonne nouvelle, c'est que nous ne partons pas de rien.

Nous commençons avec un cadre de réforme solide, guidés par l'évaluation externe indépendante de l'UNESCO, qu'il faut maintenant mettre en œuvre pour renforcer le rôle moteur que l'UNESCO joue au niveau mondial et dans le système des Nations Unies, nous focaliser pour répondre aux attentes, et approfondir notre impact partout, surtout sur le terrain.

Nous commençons avec une solide vision de l'action que l'UNESCO doit mener à moyen terme pour jeter les bases d'une paix durable, d'une éradication de la pauvreté et d'un développement viable.

Nous commençons avec une Organisation qui a résisté à la tempête et en est ressortie renforcée.

Nous commençons, surtout, avec un solide sens des responsabilités, une grande assurance et une vision claire des choses.

Nous devons maintenant tirer le meilleur parti de chaque goutte de compétence que nous avons pour construire une UNESCO encore plus performante.

Je sais que cela n'a jamais été plus important, parce que les attentes sont fortes.

On attend fermement de l'UNESCO qu'elle mette en œuvre la *Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012)* et fasse progresser l'Éducation en vue du développement durable (EDD).

On attend fermement de l'UNESCO qu'elle aide les pays à accélérer la réalisation des objectifs d'éducation d'ici à 2015 et conçoive ensuite, pour l'apprentissage, un nouvel objectif audacieux.

Les attentes étaient fortes, la semaine dernière à New York, à l'*Événement spécial de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*, où j'ai parlé de la nécessité de mobiliser, pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté, des multiplicateurs intersectoriels tels que la science, la technologie et l'innovation, le patrimoine culturel et les industries créatives.

Les attentes sont fortes en ce qui concerne les compétences uniques que l'UNESCO possède dans les domaines des sciences océaniques et du renforcement des capacités de gestion durable de l'eau.

On attend fermement de l'UNESCO qu'elle promeuve une science mieux à même d'appuyer le développement durable.

On attend fermement de l'UNESCO qu'elle aigüise l'action que l'ONU mène pour protéger la sécurité des journalistes et combattre l'impunité, qu'elle promeuve la liberté d'expression sur ses plates-formes.

Les attentes sont fortes en ce qui concerne le rôle croissant que l'UNESCO joue dans la réduction des risques de catastrophe, les systèmes d'alerte précoce, l'appui

à la paix et aux transitions démocratiques – c'est là, pour l'Organisation, un domaine d'importance croissante que nous ne devons pas négliger.

Tels sont les nouveaux défis que nous devons affronter.

On attend fermement de l'UNESCO qu'elle continue de sauvegarder le patrimoine culturel, en particulier lorsqu'il est attaqué.

On compte beaucoup sur l'UNESCO pour qu'elle promeuve de nouvelles formes de solidarité mondiale et de dialogue interculturel – dans le cadre de la *Décennie internationale pour le rapprochement des cultures (2013-2022)*, lancée à Astana, au Kazakhstan, en août, ainsi que dans le cadre de l'action que nous menons avec l'*Alliance des civilisations*, avec qui j'ai renouvelé notre Mémorandum d'accord le 25 septembre.

Les attentes sont également fortes pour le *projet La route de l'esclave*, dont nous commémorons le 20^e anniversaire l'an prochain – la semaine dernière, à New York, j'ai eu l'honneur de participer, avec le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le Président de l'Assemblée générale, John W. Ashe, le Premier Ministre de la Jamaïque, Mme Portia Simpson-Miller, et le Président du Sénégal, M. Macky Sall, à la cérémonie de dévoilement du projet gagnant, « L'Arche du retour », pour le *Mémorial permanent dédié aux victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves* – processus dans lequel l'UNESCO a joué un rôle déterminant.

Permettez-moi également de souligner l'action menée par l'UNESCO pour soutenir le sport et l'éducation physique, facteurs d'inclusion sociale, d'égalité des sexes et d'autonomisation des jeunes – action qui a reçu un nouvel élan avec la *5^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS V)*, tenue à Berlin en mai dernier. Je tiens à remercier l'Allemagne d'avoir parrainé cet important événement.

À cet égard, permettez-moi de dire que j'ai écouté avec soin ce que les États membres ont dit sur le projet de *Centre pour les transformations sociales et le dialogue interculturel*.

J'ai fait cette proposition en réponse à l'appel à une plus grande intersectorialité et focalisation.

Je l'ai également faite dans l'esprit de la décision 190 EX/19, qui demandait « des propositions claires pour des structures et une exécution du programme novatrices, holistiques et efficaces, ainsi que pour une interdisciplinarité accrue ».

Je l'ai faite en réponse à la demande croissante qui s'exprime à travers le monde pour que l'on soutienne des politiques publiques d'inclusion sociale et de dialogue interculturel, pour que l'on place davantage l'accent sur la prospective.

Je juge encourageant et important que nous ayons mené des consultations approfondies et discuté de nombreuses questions.

Je me réjouis que nous ayons désigné ensemble l'inclusion sociale et le dialogue interculturel comme des défis majeurs de notre époque et que nous nous soyons rejoints sur la nécessité de renforcer le soutien de l'UNESCO aux États membres en les aidant à gérer les transformations sociales, à rendre l'inclusion sociale possible dans des situations de diversité croissante, à anticiper leurs besoins de politiques publiques mieux adaptées. À cet égard, nous avons réaffirmé conjointement l'importance de l'action intergouvernementale du Programme Gestion des transformations sociales (MOST).

Toutefois, je comprends aujourd'hui vos inquiétudes dans le contexte de restriction actuel.

Je vous ai entendus, et c'est la raison pour laquelle je ne poursuivrai pas, à ce stade, la création du Centre.

Néanmoins, je veux vous inviter à continuer le débat après la Conférence générale afin de déterminer la meilleure façon d'intensifier l'action de l'UNESCO en tant que laboratoire mondial d'idées, mais aussi dans sa fonction de renforcement des capacités au sein du système des Nations Unies.

À ce propos, je voudrais citer ici le Président du Pérou, M. Ollanta Humala, qui a déclaré la semaine dernière, lors de la manifestation *MDG Success Event* organisée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies :

« Debemos de encontrar una nueva manera – no crecer para incluir, pero incluir para crecer. »

Voilà, je crois, ce qui compte aujourd'hui et cela traduit l'esprit de toutes nos discussions à propos des transformations sociales, de l'inclusion sociale et du développement durable.

Mesdames, Messieurs,

Le 26 juillet, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a publié un rapport intitulé *Une vie de dignité pour tous* en s'inspirant du rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015 coprésidé par Susilo Bambang Yudhoyono, Président de l'Indonésie, Ellen Johnson-Sirleaf, Présidente du Libéria, et David Cameron, Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le rapport du 26 juillet s'ouvre par cette phrase :

L'action menée au niveau mondial pour la dignité, la paix, la prospérité, la justice, la durabilité et l'élimination de la pauvreté n'a jamais revêtu un caractère aussi urgent.

Je ne peux qu'approuver. Il y a urgence, effectivement.

...urgence à combattre les inégalités et le morcellement des sociétés.

...urgence à agir ensemble contre les atteintes grandissantes aux droits de l'homme et à la dignité.

...urgence d'une planète sous pression, confrontée à un changement climatique en voie d'accélération, dont la biodiversité s'appauvrit.

...urgence d'un monde globalisé et pourtant de plus en plus divisé.

L'UNESCO doit jouer un rôle de premier plan dans cette action – aujourd'hui plus que jamais, alors que nous amorçons la dernière ligne droite vers 2015, que nous travaillons à établir un nouvel agenda pour la suite et que nous convenons d'une nouvelle stratégie à moyen terme pour l'UNESCO.

Comme je l'ai souvent répété, l'UNESCO est profondément impliquée dans le débat mondial sur la définition d'un nouvel agenda du développement audacieux pour l'après-2015.

J'attends avec impatience notre débat à ce sujet au cours de la présente session du Conseil exécutif et dans le cadre de la Conférence générale.

Nous mettons à contribution toute notre expertise, nous portons votre message et nous progressons – dans la promotion d'un objectif d'éducation holistique centré sur l'équité et la qualité de l'apprentissage tout au long de la vie, dans la mise en avant du pouvoir multiplicateur de la science pour le développement durable et de la culture en tant que catalyseur d'un développement inclusif et constructif, et dans la défense de la liberté d'expression pour son rôle primordial dans la gouvernance et l'état de droit, ainsi que dans le développement durable.

L'UNESCO doit mettre sa mission au service de l'agenda pour le développement post-2015 et nous nous y employons – parce que notre mission n'a jamais autant compté pour l'instauration d'une paix pérenne, l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

L'avenir auquel nous aspirons sera fondé sur l'apprentissage, sur les sociétés du savoir, au sein desquelles chacun aura accès aux nouvelles technologies et aux ressources éducatives libres (REL).

Il ne s'agit pas seulement d'éducation. Il s'agit de la fracture du savoir qui ne cesse de grandir partout dans le monde. Je pense que l'UNESCO a un rôle essentiel à jouer dans la réduction de cette fracture, en favorisant l'accès à l'éducation et l'acquisition des compétences nécessaires pour exploiter au maximum toutes les opportunités.

C'est l'objectif de la Commission « Le large bande au service du développement numérique », dont j'ai coprésidé la réunion annuelle il y a dix jours, à New York, qui soutient le large bande en tant qu'accélérateur du développement durable et de l'élimination de la pauvreté et en tant que moyen de toucher et d'inclure les jeunes.

Voilà pourquoi le message de l'UNESCO doit être entendu – voilà pourquoi nous devons accélérer le changement.

Pour cela, nous avons besoin de l'appui de tous les États membres.

Je me joins à la Présidente du Conseil exécutif pour adresser un appel aux États-Unis afin qu'ils apportent leur plein soutien à l'Organisation. Aujourd'hui plus que jamais, alors que la coopération avec les États-Unis est si vaste et profonde, avec des universités, des institutions et des entreprises du secteur privé et alors que

l'UNESCO n'a jamais eu un rôle aussi décisif à jouer pour construire un ordre multilatéral effectif et réglementé et faire progresser les droits de l'homme et la dignité.

Je suis plus que jamais convaincue que le monde a besoin d'un nouvel humanisme qui favorise le développement humain et la préservation de la planète, qui assure l'égalité d'accès de tous aux bienfaits de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information.

Pour cela, nous devons porter notre regard au-delà de nos difficultés à court terme et ne pas perdre de vue la mission de l'UNESCO.

Nous devons poursuivre sans relâche notre objectif de bâtir une UNESCO plus pertinente, plus efficace et plus performante.

Le monde change, et l'UNESCO doit accompagner sa transformation.

Nous devons avancer avec lui, pour renforcer les liens qui unissent l'humanité tout entière et qui nous rappellent tout ce que nous avons en commun, les valeurs et les rêves que nous partageons et que nous devons nous employer à réaliser.

Nous devons poursuivre ce que nous avons commencé et, face à l'incertitude du changement, ne jamais nous écarter de notre objectif, afin que l'UNESCO reste, selon les mots que j'ai cités précédemment « Ce phare dans les tempêtes, cette référence internationale, cette maison du dialogue et du consensus ».

Ensemble, en restant fidèles à nos valeurs inspirées par le grand esprit humaniste qui nous a toujours guidés, je suis convaincue que nous pouvons y parvenir.

Ensemble, nous pouvons façonner l'UNESCO dont le monde a aujourd'hui besoin.

Merci.